



Charte Comité APL

En signant cette charte, je m'engage à :

- assister aux réunions mensuelles du Comité APL ;
- avoir toujours comme priorité l'intérêt général et pas les intérêts particuliers ;
- représenter TOUS les parents ;
- ne JAMAIS mélanger mes activités personnelles, professionnelles, politiques ou religieuses avec mon activité à l'APL et j'ai conscience que le faire entraînerait mon exclusion du Comité ;
- voir le Comité comme une équipe soudée et qui doit s'entraider ;
- garder absolument confidentielles toutes les informations que j'entendrai lors de ce Comité ou dans le cadre de mes activités liées à l'APL ;
- écouter et respecter tous les points de vue des membres du Comité APL et voter pour prendre une décision qui nous engage toutes ;
- avoir conscience de représenter l'APL à l'école comme à l'extérieur ;
- avoir conscience que mes réponses aux familles engagent tout le Comité APL et donc l'association dans son ensemble ;
- prendre du recul et bien m'informer de tous les aspects d'un problème avant d'y répondre ;
- participer à toutes les actions de l'APL (permanences incluses) ;
- avoir conscience que nous sommes tous bénévoles mais que nous avons aussi été élus avec un mandat à effectuer.

Lu et approuvé.

Signature